

1/ Les patients au régime agricole

Le nombre d'affiliés au régime agricole ayant bénéficié d'au moins un remboursement de soins de ville sur le mois de janvier 2025 est en hausse de 1,3 % par rapport à janvier 2024. Cette augmentation résulte de la diminution de 2,1 % des effectifs de patients non-salariés agricoles et de 3,7 % du nombre de patients salariés agricoles. Sur une année complète mobile, la baisse est de 1,5 % pour l'ensemble du régime (- 3,3 % dans le régime des non-salariés et - 0,5 % dans le régime des salariés).

En janvier 2025, le nombre de patients en affection de longue durée (ALD) augmente de 0,3 % par rapport à janvier 2024. Les évolutions sont contrastées selon le régime, avec une diminution de 2,6 % des patients affiliés au régime des non-salariés (en lien avec la baisse démographique de ce régime) et une croissance de 3,6 % pour ceux relevant du régime des salariés (qui peut s'expliquer par le vieillissement de la population).

Données en date de remboursement à fin janvier 2025	Évolution en ACM (année complète mobile)				Evolution en PCAP (période comparable à l'année précédente)		
	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	RA à fin janvier 2024	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés
Evolutions pour l'ensemble des patients	-1,5%	-3,3%	-0,5%	-4,8%	1,3%	-2,1%	3,7%
Evolutions pour les patients en ALD	-0,4%	-2,8%	2,4%	-0,7%	0,3%	-2,6%	3,6%
Part des patients en ALD	27%	38%	20%	26%	35%	45%	28%

Source : MSA.

2/ Soins de ville : comparaison Réalisations / Prévisions, en date de remboursement

Au mois de janvier 2025, les réalisations du régime agricole sont **supérieures de 1,5 million d'euros** aux prévisions établies au cours de l'été 2024 (sur la base des remboursements à fin mai 2024), ce qui correspond à un écart de 0,3 point entre l'évolution prévue (2,2 %) et l'évolution réelle (2,5 %). L'écart concerne le régime des **salariés** (réalisations supérieures de **4,4 millions aux prévisions**). Pour les **non-salariés**, les réalisations sont par contre inférieures aux prévisions (- **2,9 millions**).

Pour l'ensemble du régime agricole, les versements d'indemnités journalières, les remboursements de **médicaments délivrés en ville** et ceux des infirmiers libéraux présentent le plus d'écart (respectivement **2,4 millions, 1,7 million et 0,9 million**). A l'inverse, les réalisations des remboursements de **médicaments rétrocedés** (- **2,0 millions**) et les **laboratoires** (- **1,1 million**) sont inférieures aux montants prévus.

Soins de ville (1) Janv. à janv. 2025 (en millions d'euros)	Régime agricole			Non-salariés			Salariés		
	Réalisation	Prévision *	Ecart	Réalisation	Prévision *	Ecart	Réalisation	Prévision *	Ecart
Montant	449,5	448,0	+1,5	203,2	206,1	-2,9	246,3	241,9	+4,4
Evolution	+2,5%	+2,2%	0,3 pt	-0,4%	+1,1%	-1,5 pt	+5,1%	+3,2%	1,9 pt

* prévisions réalisées avec les réalisations à fin mai 2024

Source : MSA.

(1) Dans ce tableau, les données sont hors vaccination Covid-19.

3/ Soins de ville : évolutions en date de remboursement (CVS-CJO^[1])

L'année 2025 débute avec des remboursements de soins de ville modérément supérieurs à ceux de décembre. L'évolution par rapport au mois de janvier 2024, + 4,7 %, est cependant soutenue compte tenu du faible niveau de remboursement il y a un an entraîné par le décalage des vacances scolaires de fin d'année 2023. La hausse résulte de l'augmentation de 6,7 % des remboursements du régime des **salariés agricoles** et est contenue par l'évolution plus modérée des **non-salariés agricoles (+ 2,4 %)**. Sur douze mois glissants, les dépenses de soins de ville augmentent de 1,7 %.

Les remboursements des honoraires de **médecins généralistes progressent de 7,5 %** entre janvier 2024 et janvier 2025, en raison principalement de la hausse du tarif de la consultation qui est passé de 26,5 € à 30 €. Ainsi, les montants remboursés de consultations et visites bondissent de 12,8 %, taux également majoré par la progression du nombre d'actes (3,3 %) à rapprocher du contexte épidémique.

L'évolution des remboursements des honoraires de **médecins spécialistes** est également élevée avec + 4,3 % en janvier. Les montants remboursés sont quasi-identiques depuis trois mois, sur un niveau élevé. La profession a bénéficié elle aussi d'une revalorisation tarifaire à fin décembre (le remboursement des consultations augmente de 8,3 %). L'évolution globale est moins forte que celle des seules consultations en raison de la hausse de la participation forfaitaire et de la modération des actes techniques.

Les honoraires de **soins dentaires** augmentent de 10,0 % en janvier, après la hausse croissante des dépenses tout au long de l'année 2024. Cette hausse reste masquée par l'impact du passage de 30 à 40 % du ticket modérateur dans l'évolution annuelle (- 6,2 %).

L'évolution des remboursements de **kinésithérapie** en janvier 2025 (+ 6,1 %) est à nuancer au regard de l'atypie de janvier 2024 très faible. Les montants remboursés ne sont que très peu supérieurs à ceux de décembre 2024 (+ 0,4 %).

Même explication pour les remboursements de soins **infirmiers** qui progressent de 7,3 %. On continue d'observer depuis la rentrée scolaire une tendance à la hausse des montants remboursés pour cette profession de santé (sans pour autant sortir de la fourchette des remboursements habituelle).

Les remboursements des **laboratoires** chutent entre janvier 2025 et janvier 2024 (- 16,9 %) en raison de la décroissance observée tout au long de l'année 2024.

Les remboursements de **transports** augmentent de 2,6 % en janvier, avec une légère baisse comparativement au mois précédent (- 0,4 %).

En janvier, les versements **d'indemnité journalière (IJ) maladie** se maintiennent à un niveau élevé, similaire au mois précédent. Le taux PCAP se hisse à + 5,3 %. Concernant les versements **d'IJ AT**, l'année 2025 commence avec des versements modérés (+ 1,0 % entre janvier 2025 et janvier 2024 et - 2,8 % par rapport au mois précédent).

Pour les remboursements de **médicaments de ville** aussi, l'atypie de janvier 2024 stimule la croissance de ce mois. Le taux PCAP parvient à + 4,7 %. Les remboursements des **médicaments rétrocedés** baissent de 2,5 % par rapport à janvier 2024 mais progressent par rapport au mois précédent. Enfin, les **dispositifs médicaux** sont en hausse de 7,5 %, mais se stabilisent par rapport au mois précédent.

Évolution des remboursements de soins de ville en date de remboursement CVS-CJO à fin janvier 2025	Évolution en ACM (année complète mobile)				Évolution en PCAP (période comparable à l'année précédente)				Évolution par rapport au mois précédent RA
	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	RA à fin janv. 2024	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	RA à fin janv. 2024	
TOTAL SOINS DE VILLE	+1,7%	-0,7%	+3,9%	-0,0%	+4,7%	+2,4%	+6,7%	-1,1%	+0,6%
Soins de ville hors produits de santé	+1,0%	-1,8%	+3,2%	-1,1%	+4,5%	+2,1%	+6,2%	-1,7%	+0,5%
Honoraires des médecins et dentistes libéraux	-0,1%	-3,0%	+2,3%	+2,0%	+6,2%	+1,0%	+10,3%	-1,7%	+3,1%
- Médecins généralistes	-0,9%	-3,9%	+1,7%	-2,2%	+7,5%	+2,5%	+11,7%	-0,8%	+9,4%
- Médecins spécialistes	+1,7%	-1,2%	+4,1%	+4,6%	+4,3%	-1,0%	+8,6%	+1,5%	+0,6%
- Dentistes	-6,2%	-9,1%	-4,3%	+0,2%	+10,0%	+6,2%	+12,6%	-14,7%	+1,7%
Soins d'auxiliaires médicaux libéraux	+1,2%	-1,3%	+5,2%	-1,4%	+7,6%	+5,7%	+10,5%	-5,8%	+0,5%
- Masseurs-kinésithérapeutes	+2,1%	-1,0%	+5,8%	+2,5%	+6,1%	+1,7%	+11,3%	-4,6%	+0,4%
- Infirmiers	+0,2%	-1,8%	+4,1%	-3,2%	+7,3%	+6,4%	+9,0%	-6,4%	+0,4%
Laboratoires	-11,1%	-14,3%	-8,2%	-23,5%	-16,9%	-20,7%	-13,7%	-14,4%	-5,8%
Frais de transports	+2,9%	+0,6%	+5,4%	+4,4%	+2,6%	+0,6%	+4,7%	+0,9%	-0,4%
Indemnités journalières (IJ) :	+4,0%	+5,0%	+3,8%	-1,5%	+3,7%	+6,6%	+3,2%	+5,1%	-1,2%
- IJ maladie	+4,4%	+6,4%	+4,0%	-3,8%	+5,3%	+4,7%	+5,4%	+4,2%	-0,4%
- IJ ATMP	+3,2%	+2,3%	+3,4%	+2,9%	+1,0%	+10,3%	-0,5%	+6,7%	-2,8%
Produits de santé (médicaments + LPP)	+3,0%	+0,9%	+5,3%	+1,8%	+5,0%	+2,7%	+7,4%	+0,0%	+0,7%
Médicaments :	+2,9%	+1,2%	+4,8%	+2,4%	+4,3%	+2,0%	+6,6%	+1,5%	+1,0%
- Médicaments délivrés en ville	+3,4%	+1,9%	+5,0%	+3,1%	+4,7%	+2,4%	+7,1%	+2,4%	+1,0%
- Médicaments rétrocedés	-4,3%	-13,1%	+2,1%	-7,3%	-2,5%	-6,0%	-0,4%	-11,2%	+1,7%
LPP	+3,2%	+0,0%	+7,0%	-0,4%	+7,5%	+4,9%	+10,5%	-4,4%	-0,4%

Source : MSA.

[1] - Correction des variations saisonnières et des jours ouvrables

4/ Soins de ville : évolutions en date de soins (CVS-CJO⁽¹⁾)

En **dates de soins**, les dépenses de soins de ville du régime agricole en novembre progressent mensuellement de 1,0 % et atteignent **+ 1,7 %** sur les onze premiers mois de l'année 2024. L'évolution chez les **non-salariés agricoles** est légèrement négative (**- 0,6 %**) tandis que les dépenses des **salariés agricoles** progressent à hauteur de **3,8 %**. Sur douze mois glissants, l'évolution pour l'ensemble du régime agricole s'établit à **+ 1,8 %**.

En novembre, les honoraires des **médecins généralistes** appuient la baisse initiée au mois précédent. Les remboursements **diminuent de 0,8 %** en PCAP, malgré l'augmentation en montant des consultations et visites (+ 0,8 % en PCAP). La diminution s'explique par le doublement de la participation forfaitaire (PF) au cours de l'année. Hors PF, l'évolution serait de sens inverse à **+ 0,8 %**.

Les honoraires remboursés des **médecins spécialistes** augmentent de **2,0 %** à fin novembre avec une reprise soutenue ce mois-ci (+ 1,9 % par rapport au mois précédent). Hors PF, la hausse serait plus sensible à **2,7 %**.

La baisse des remboursements des **soins dentaires de 8,7 %** à fin novembre découle de la diminution de leur prise en charge passant de 70 % à 60 %. A noter que l'évolution mensuelle est forte en cette fin d'année avec **+ 3,0 %**.

Les montants remboursés pour les soins des **masseurs-kinésithérapeutes** progressent de **1,9 %** à fin novembre. On note ici aussi une évolution sur le mois assez importante (+ 2,1 %), qui rompt avec les plus faibles oscillations observées les mois précédents.

Les remboursements de soins **infirmiers** sont stables depuis plusieurs mois ou avec de très légères variations qui se compensent entre elles. Aussi, le taux PCAP est faible avec **+ 0,6 %**.

Les **laboratoires d'analyses médicales** ont des remboursements décroissants depuis le début de l'année 2024 dus à la moindre importance des dépenses liées à la Covid. De ce fait, les montants remboursés diminuent de **10,4 %** à fin novembre. La baisse serait moins forte en excluant les PF (**- 6,8 %**).

Les remboursements liés aux **transports** de patient continuent de croître avec **2,4 %** à fin novembre, évolution identique à celle de fin octobre.

Les versements **d'indemnité journalière (IJ) maladie** sont en augmentation constante depuis avril 2024 (hormis une légère baisse à la rentrée scolaire). Aussi, l'évolution à fin novembre s'élève à **+ 5,2 %** et celle par rapport au mois précédent à **+ 0,4 %**. Les versements **d'IJ ATMP** sont en hausse modérée de **1,4 %**, avec une évolution mensuelle plus soutenue (+ 2,9 %).

Les remboursements de **médicaments de ville progressent de 3,7 %** à fin novembre. Les niveaux de remboursements sont hauts, les plus élevés de ces 24 derniers mois avec le mois de septembre 2024. Concernant les **médicaments rétrocedés**, les remboursements en évolution PCAP sont négatifs avec **- 4,5 %**.

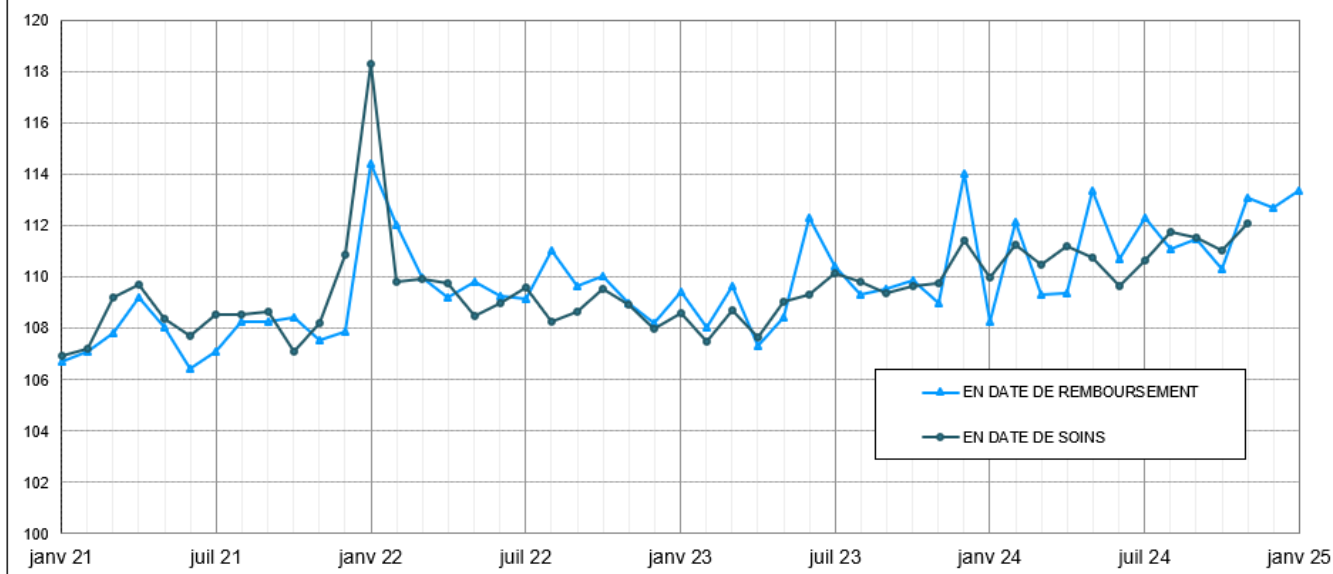
Les remboursements de **dispositifs médicaux** sur onze mois augmentent de **2,6 %** et encore une fois, cet avant dernier mois de l'année 2024 est fort : en progression de 2,0 % comparé à octobre.

Évolution des remboursements de soins de ville en date de soins CVS-CJO à fin novembre 2024 avec les remb. à fin janvier 2025	Évolution en ACM (année complète mobile)				Évolution en PCAP (période comparable à l'année précédente)				Évolution par rapport au mois précédent RA
	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	RA à fin nov. 2024	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	RA à fin nov. 2024	
TOTAL SOINS DE VILLE	+1,8%	-0,4%	+3,8%	-1,0%	+1,7%	-0,6%	+3,8%	-0,9%	+1,0%
Soins de ville hors produits de santé	+1,0%	-1,6%	+3,1%	-2,0%	+0,9%	-1,8%	+3,1%	-2,0%	+0,9%
Honoraires des médecins et dentistes libéraux	+0,1%	-2,7%	+2,3%	+1,5%	-0,4%	-3,2%	+1,9%	+1,5%	+1,1%
- Médecins généralistes	-0,5%	-3,4%	+2,0%	-3,6%	-0,8%	-3,8%	+1,7%	-3,6%	-1,8%
- Médecins spécialistes	+2,5%	-0,2%	+4,7%	+3,9%	+2,0%	-0,9%	+4,3%	+3,8%	+1,9%
- Dentistes	-8,2%	-11,3%	-6,1%	+2,0%	-8,7%	-11,8%	-6,6%	+1,7%	+3,0%
Soins d'auxiliaires médicaux libéraux	+1,4%	-1,2%	+5,7%	-1,7%	+1,4%	-1,2%	+5,6%	-1,6%	+0,6%
- Masseurs-kinésithérapeutes	+2,4%	-0,4%	+5,7%	+3,7%	+1,9%	-1,0%	+5,2%	+3,5%	+2,1%
- Infirmiers	+0,5%	-1,7%	+4,9%	-3,9%	+0,6%	-1,6%	+5,1%	-3,8%	+0,0%
Laboratoires	-10,7%	-13,9%	-7,9%	-27,2%	-10,4%	-13,7%	-7,5%	-25,7%	-0,3%
Frais de transports	+2,8%	+0,6%	+5,2%	+5,3%	+2,4%	+0,3%	+4,6%	+5,3%	+0,8%
Indemnités journalières (IJ) :	+3,5%	+5,1%	+3,2%	-3,5%	+3,8%	+5,1%	+3,6%	-3,9%	+1,3%
- IJ maladie	+4,6%	+7,4%	+4,0%	-6,1%	+5,2%	+7,5%	+4,8%	-6,8%	+0,4%
- IJ ATMP	+1,7%	+1,1%	+1,9%	+1,3%	+1,4%	+0,8%	+1,5%	+1,6%	+2,9%
Produits de santé (médicaments + LPP)	+3,2%	+1,4%	+5,2%	+0,8%	+3,1%	+1,2%	+5,1%	+1,1%	+1,1%
Médicaments :	+3,4%	+1,9%	+4,9%	+0,8%	+3,2%	+1,8%	+4,7%	+1,1%	+0,8%
- Médicaments délivrés en ville	+3,9%	+2,8%	+5,1%	+1,5%	+3,7%	+2,6%	+5,0%	+1,8%	+0,9%
- Médicaments rétrocedés	-4,7%	-13,4%	+1,8%	-8,8%	-4,5%	-13,2%	+1,9%	-8,6%	-0,3%
LPP	+2,6%	-0,3%	+6,2%	+0,8%	+2,6%	-0,4%	+6,2%	+0,8%	+2,0%

Source : MSA.

⁽¹⁾ - Correction des variations saisonnières et des jours ouvrables.

TOTAL SOINS DE VILLE - Montants remboursés en date de remboursement et en date de soins
données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO), indice base 100 = moyenne 2016



Source : MSA.

5/ Cliniques privées : évolutions en date de soins (CVS-CJO)^[1]

En date de soins CVS-CJO, les dépenses relatives à l'ODMCO sont en hausse de 1,0 % à fin novembre 2024 par rapport aux mêmes mois de l'année dernière. La part tarif et les dépenses relatives aux médicaments en sus ont progressé respectivement de 0,3 % et 11,9 %. Seuls les dispositifs médicaux en sus ont connu une baisse de 3,3 %.

Évolution des remboursements de cliniques en date de soins CVS-CJO à fin novembre 2024 avec les remboursements à fin janvier 2025	Évolution en ACM (année complète mobile)				Évolution en PCAP (période comparable à l'année précédente)			Évolution par rapport au mois précédent RA
	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	RA à fin novembre 2023	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	
OD Médecine Chirurgie Obstétrique (MCO)	+2,0%	-0,9%	+4,8%	+5,7%	+1,0%	-1,9%	+3,8%	-10,1%
- Part tarif	+1,3%	-1,9%	+4,6%	+5,1%	+0,3%	-3,0%	+3,6%	-11,6%
- Médicaments en sus	+12,1%	+16,9%	+8,6%	+15,3%	+11,9%	+17,0%	+8,2%	-8,1%
- Dispositifs médicaux implantables en sus	-2,2%	-5,6%	+1,6%	+2,4%	-3,3%	-6,8%	+0,4%	-0,1%

Source : MSA.

[1] - Correction des variations saisonnières et des jours ouvrables.

6/ Points d'actualité

• Pharmacie délivrée en ville

Sur douze mois, la hausse des **remboursements de médicaments délivrés en officine**, en date de remboursement et en données brutes est de **3,8 %**, à fin janvier 2025.

L'arrivée du générique **rivaroxaban** en mars 2024 entraîne une forte baisse des montants remboursés de son princeps le **Xarelto®**. Ainsi, l'anticoagulant oral direct chute sur douze mois de 65,3 % à fin janvier 2025, ce qui impacte l'évolution des médicaments délivrés en officine à hauteur de **- 1,5 point**.

A l'inverse, l'usage progressif de médicaments innovants et onéreux depuis le début de leur commercialisation, et l'extension d'indication entraînent à la hausse les montants remboursés.

Ainsi, trois médicaments agissant contre des pathologies cardiovasculaires poursuivent leur tendance à la hausse depuis leur commercialisation et contribuent fortement à la croissance des montants remboursés :

- **Vyndaquel®**, un traitement ayant obtenu une extension d'indication en mai 2021 contre l'amylose cardiaque, dont le prix pour un dosage à 61 mg est de 7 261 €, impacte l'évolution des médicaments délivrés en officine à hauteur de **2,1 points**.
- **Forxiga®** et **Entresto®**, deux traitements contre l'insuffisance cardiaque chronique, commercialisés respectivement en avril 2020 et octobre 2018, ont ensemble un impact de **0,6 point**.

Ensuite, parmi les médicaments qui contribuent le plus à la croissance se trouvent des traitements contre le cancer de la prostate ou celui du poumon, dont la tendance à la hausse se poursuit également depuis leur commercialisation :

- **Erleada®**, **Xtandi®** et **Nubeqa®**, trois médicaments contre le cancer de la prostate, commercialisés respectivement en avril 2020, février 2014 et mars 2021, impactent ensemble l'évolution des remboursements de 0,7 point.
- Le traitement contre le cancer du poumon **Tagrisso®**, commercialisé en juillet 2019, impacte l'évolution à hauteur de **0,1 point**.

Enfin, parmi les médicaments plus récents et qui contribuent le plus à la croissance se trouve un traitement contre la leucémie, **Calquence®**, commercialisé en avril 2023 et qui impacte l'évolution des remboursements de **0,2 point**.

• Covid-19

A compter du 24 février 2024, la distribution d'un traitement contre la Covid-19, le **Paxlovid®**, a rejoint les circuits d'approvisionnement classiques mettant fin au stock d'État mis en place depuis février 2022. Son prix est fixé à 999,20 € TTC, hors honoraires de dispensation. Depuis mars 2024, ses montants remboursés ont augmenté, pour représenter **2 079 000 €** à fin janvier 2025, soit 189 000 € par mois contre moins de 4 000 € par mois auparavant.

• Campagne de vaccination contre la grippe

Depuis le début de la campagne, **617 400 personnes** se sont fait vacciner contre la grippe dont **534 900 âgées de plus de 65 ans**. Leur taux de vaccination est de **55,2 % à fin janvier 2025**, soit 0,1 point de moins que lors de la précédente campagne qui avait commencé deux jours plus tard.

Champ

Les résultats présentés sont issus des données statistiques sur la France métropolitaine. Ils recouvrent les risques maladie, maternité, accidents du travail et maladies professionnelles. Ne sont pas pris en compte les montants versés par le régime général pour l'inter-régime et directement remboursés par la caisse centrale de la MSA, comme la dotation modulée à l'activité (DMA), le Forfait patientèle médecin traitant (FPMT), le Fonds d'intervention régional (Fir), la rémunération sur objectifs de santé publique (Rosp), les prises en charge de cotisations des praticiens et auxiliaires médicaux, etc. Les indemnités journalières maternité et paternité, qui ne font pas partie de l'objectif national des dépenses de l'assurance maladie (Ondam), sont exclues du champ.

Méthodologie :

Les données CVS-CJO sont recalculées chaque mois, induisant une révision plus ou moins importante de l'historique des séries.

Sigles utilisés :

ACM : Année complète mobile.

ALD : Affection de longue durée.

CVS-CJO : Correction des variations saisonnières et des jours ouvrables.

DMA : Dotation modulée à l'activité.

Fir : Fonds d'investissement régional.

LPP : Liste des produits et des prestations.

ODMCO : Objectif délégué pour des soins en médecine, chirurgie, obstétrique.

OQN : Objectif quantité national.

PCAP : Période comparable à l'année précédente.

FPMT : Forfait patientèle médecin traitant

Rosp : Rémunération sur objectifs de santé publique.